

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **4 décembre 2017**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1
 Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
 Madame Diane Parent, conseillère # 3
 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5

Sont absents : Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

186-17

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter le procès-verbal du 13 novembre 2017.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	775.77
Remise Provinciale	2 074.73
Administration	1 818.48
Élection	357.25
Coordonnateur en loisir	1 752.80
Conciergerie	168.52
Eau potable	775.71
Aqueduc	25.43
Eau usée	38.15
Inspecteur municipal	470.51
Voirie	724.84
RÉSEAU ROUTIER	
Nivelage de routes	1 138.25
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (11/12)	1 868.50
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	392.46

Électricité (bassin d'épuration, route 297)	637.17
Électricité (pompe, 39 route de la Montagne)	67.62
Électricité (centre municipal, 120 rue Principale)	573.06
Électricité (bureau, 117 rue Principale)	233.59
Électricité (puit, 54 chemin Kempt)	514.25
Électricité (patinoire, 15 rue Fraser)	210.65
Électricité (garage, 270 route 132)	241.35
Électricité (réservoir, route de la Montagne)	33.20
Téléphone (centre)	75.16
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	466.03
Téléphone (cellulaire)	92.99
Fond d'information du territoire	16.00
Essence, huile et diesel	1 609.92
Frais de postes (journal)	52.61
Frais de postes (analyse d'eau)	89.59
Loyer CLSC 2e versement	2 500.00
Frais de postes timbres	255.00
Réparation scie à chaînes	71.87
Frais cour municipal infraction routière	45.99
Papeterie et fourniture de bureau	289.64
Achat perche d'élagage	919.75
Contrat de service photocopieur	683.04
Analyse eau potable et eau usée	626.61
MRC mise à jour rôle d'évaluation	836.82
MRC répartition MADA et contribution	1 080.51
Article de quincaillerie et outillage, calcium à glace	320.22
Chlore	68.88
Don Opération Nez Rouge	50.00
Don Polyvalente Amqui - album finissant	40.00
Versement OMH St-Moïse	1 000.00
	26 082.92

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

187-17

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

188-17 **DON**

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 50,00\$ pour le souper de Noël de la Maison des Familles de la Matapédia.

Maire

189-17 **MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse nomme Monsieur Patrick Fillion, maire suppléant pour l'année 2018 et à titre de substitut du maire au conseil de la MRC de La Matapédia avec droit de vote.

Par la même résolution, le conseil autorise Monsieur Patrick Fillion à signer les chèques et les documents de la municipalité, en l'absence ou incapacité d'agir du maire.

Maire

190-17 **CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse dépose le calendrier des séances régulières pour l'année 2018 :

8 janvier	7 mai	4 septembre (mardi)
5 février	7 juin	1 ^{er} octobre
5 mars	3 juillet (mardi)	5 novembre
3 avril (mardi)	6 août	3 décembre

Ces séances seront tenues à 19h30 au centre municipal de Saint-Moïse, 120 rue Principale.

Maire

191-17 **DATE ADOPTION BUDGET**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse fixe l'adoption des prévisions budgétaires 2018, au lundi 11 décembre 2017 à 20h00 au centre municipal, 120 rue Principale.

Maire

192-17 **REQUÊTE SALARIALE**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement de 125 heures cumulées pour l'année 2017 causées par divers bris sur le réseau d'aqueduc et d'égout, ainsi que sur les installations d'eau potable et d'eau usées.

Maire

193-17 **RESPONSABLE VOIRIE**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse augmente à 42 heures au lieu de 40 heures la semaine de travail de Monsieur Louis-Marie Lévesque qui combine les tâches du poste d'opérateur en eau potable, d'opérateur en eau usée, de responsable de voirie et d'inspecteur municipal.

Maire

194-17 **REQUÊTE SALARIALE**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise une troisième semaine de vacances à Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière, en poste depuis 2010.

Maire

195-17 **DÉROGATION MINEURE 03-2017**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte la demande de Monsieur Pascal St-Amand et Madame Julie Croussette pour l'immeuble sis au 5, rue du Plateau.

Cette demande consiste à rendre conforme la construction d'une maison, dont la largeur minimale du mur de façade est de 6 mètres au lieu de 7 mètres et dont la superficie au sol est de 65,82 mètres carrés au lieu de 70 comme autorisé au règlement de zonage.

Maire

196-17 **RENOUVELLEMENT ASSURANCE**

Il est proposé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le renouvellement de l'assurance pour l'année 2018 avec le Groupe Ultima, au montant de 12 874,00.

Maire

197-17 **RENOUVELLEMENT SERVICE INFORMATIQUE**

Il est proposé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le renouvellement du contrat de service informatique de PG Solutions à 5 455,57\$ pour l'année 2018 et demande l'interruption du service de surveillance de copie de sécurité.

Maire

198-17 **SERVICE INTERNET**

Il est proposé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande l'interruption du contrat de service internet de Telus.

Maire

199-17 **SERVICE D'ÉLECTRICITÉ**

Il est proposé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande l'interruption du contrat de service d'électricité d'Hydro Québec au bâtiment sis au 39, route de la Montagne, numéro de compte 299 002 528 667.

Maire

200-17 **RENOUVELLEMENT SERVICE INSPECTION**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le renouvellement de l'entente de service d'inspection en bâtiment et en environnement pour l'année 2018, au montant de 2 900,00\$, du Service de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC de La Matapédia.

Maire

201-17 **FERMETURE BUREAU**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes du 22 décembre 2017 au 2 janvier 2018.

Maire

202-17 **OBLIGATION ET INTÉRÊTS**

Il est proposé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le premier versement des intérêts pour l'année 2018, au montant de 3 343,95\$ sur le 2^e règlement d'emprunt pour le raccordement du nouveau puit.

Maire

203-17 **FIN TRAVAUX AIRRL**

Concernant la fin de contrat pour les travaux de réfection d'une partie du chemin Kempt, dans le cadre du programme d'aide financière Réhabilitation du réseau routier local (RRRL), volet AIRRL

Considérant que la municipalité a octroyé un contrat au Groupe Lechasseur Ltée pour la réalisation des travaux de couche d'usure et reprise de fondation du chemin Kempt en lien avec la demande AIRRL-2016-270;

Considérant que la municipalité a reçu une entente de contribution financière pour la réfection de cette partie du chemin Kempt par le MTMDET;

Considérant que la municipalité désire recevoir cette contribution financière;

En conséquence, il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement :

- 1- que la municipalité de Saint-Moïse atteste de la fin des travaux de réfection d'une partie du chemin Kempt;
- 2- que la municipalité autorise le service de génie de la MRC de La Matapédia à procéder à la demande de versement de la contribution financière du MTDDET en lien avec ces travaux.

Maire

204-17 **PROGRAMME AIRRL**

Attendu que la municipalité de Saint-Moïse a pris connaissance des modalités d'application du Volet-Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL);

Attendu que la municipalité de Saint-Moïse désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

Pour ces motifs, il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

Maire

205-17 **MANDAT SERVICE GÉNIE MUNICIPAL MRC**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse donne le mandat au Service du Génie municipal de la MRC de La Matapédia, pour la préparation des documents d'appel d'offres, la réalisation de l'appel d'offres et la surveillance des travaux, pour le projet de traitement des boues du bassin d'épuration.

Maire

206-17 **MANDAT SERVICE GÉNIE MUNICIPAL MRC**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Patrick Fillion et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse donne le mandat au Service du Génie municipal de la MRC de La Matapédia, pour la préparation des documents d'appel d'offres, la réalisation de l'appel d'offres et la surveillance des travaux, pour le projet de mise à niveau des bâtiments et infrastructures d'eau potable et d'eau usée, ainsi que l'obstruction d'un puits dans le cadre du Programme TECQ 2019-2022.

Maire

207-17 **DÉMARCHE MADA**

Approbation de la mise à jour de la démarche Municipalité Amie des Aînés

Considérant que la municipalité de Saint-Moïse a complété une démarche municipale amie des aînés en 2013;

Considérant que les plans d'action découlant de la Démarche municipalité amie des aînés s'échelonnaient sur une période de trois ans (2014-2017) ;

Considérant que les municipalités pourraient ne pas avoir accès à une aide financière du programme PIQM-MADA pour la réalisation de projets découlant de l'actuel plan d'action si elles ne réalisent pas la mise à jour de leur plan d'action;

Considérant que la MRC a déposé une demande conjointe avec 8 municipalités matapédiennes pour obtenir une aide financière pour réaliser le mandat de la mise à jour des politiques et des plans d'action;

Considérant que la MRC a reçu la confirmation d'une subvention du Ministère des Aînés pour le renouvellement des démarches et plans d'action MADA;

Considérant que la MRC de La Matapédia propose une mise à jour des démarches MADA;

Considérant que le montage financier révisé nécessite un investissement de 2 400,00\$ par municipalité pour mener à bien la démarche collective pour les huit municipalités participantes;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que:

- 1- La municipalité de Saint-Moïse autorise le projet de mise à jour de la politique et du plan d'action MADA;
- 2- La municipalité de Saint-Moïse s'engage à investir un montant supplémentaire de 400,00\$, portant la contribution à 2 400,00\$ (1 000\$ en 2017 et 1 400\$ en 2018), pour la mise à jour de la politique et du plan d'action MADA;
- 3- La municipalité autorise Monsieur Paul Lepage, maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Maire

208-17 **PATINOIRE**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'embauche d'un responsable de la patinoire pour environ 25 heures par semaine pour la surveillance et l'entretien de la glace et du local, au taux horaire de 11,25\$.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 21h20.

Président

Secrétaire

